

RÉUNION D'INFORMATION VAL D'OISE



**CONSEILLERS PRUD'HOMMES :
DE QUOI PARLE-T-ON ? QUELLES MISSIONS ?**

MARDI 21 MARS 2017 DE 17H30 À 19H00

**Ligue de l'enseignement
4, rue Berthelot
95300 PONTOISE**

PRÉAMBULE

Le renouvellement des conseils de prud'hommes interviendra au 1^{er} janvier 2018 sur la base de conseillers désignés par chaque organisation professionnelle pour le collège employeurs.

Pour les employeurs de l'économie sociale et solidaire, ce nouveau mandat 2018-2021 s'inscrit dans un contexte de passage de la compétence de l'AEES vers l'UDES en raison de deux réformes liées et intervenues en parallèle : celle de la représentativité patronale et celle du mode de désignation des conseillers prud'hommes.

Le résultat relatif de l'UDES en termes de représentativité permettra de lui voir attribuer en avril 2017 un certain nombre de sièges de conseillers prud'hommes au sein du collège employeurs.

Des réunions de mobilisation sont organisées sur le territoire national entre février et mars 2017. L'objectif est d'informer les potentiel.le.s candidat.e.s sur le mandat de conseiller prud'hommes et le nouveau mode de désignation et de susciter des vocations.

L'UDES EN QUELQUES MOTS

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 15 branches professionnelles.

Avec plus de 70 000 entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire.

Quatre principes guident l'action de l'Union : La réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.

L'AEES EN QUELQUES MOTS

En décembre 2002, l'AEES est créée pour présenter des listes communes des employeurs de l'économie sociale et solidaire aux élections prud'homales notamment dans la section activités diverses.

L'AEES a pour but d'organiser la présence des employeurs de l'économie sociale et solidaire aux élections prud'homales et de soutenir les conseillers prud'homaux élus de ces listes.

PROGRAMME DE LA RÉUNION

17h30 Accueil des participants

17h35 Ouverture

→ Mme MAYNADIER Correspondante Territoriale UDES Val-d'Oise

14h45 Présentation de l'UDES

- Missions et valeurs
- Position dans le paysage patronal

18h00 Désignations 2017, mode d'emploi

- Présentation des nouvelles modalités d'organisation des désignations prud'homales
- Présentation du mandat de conseiller.ère prud'hommes

18h15 Temps d'échanges et focus sur les besoins en région.

18h50 Circuit de candidature et constitution des listes.

19h00 Clôture de la réunion.

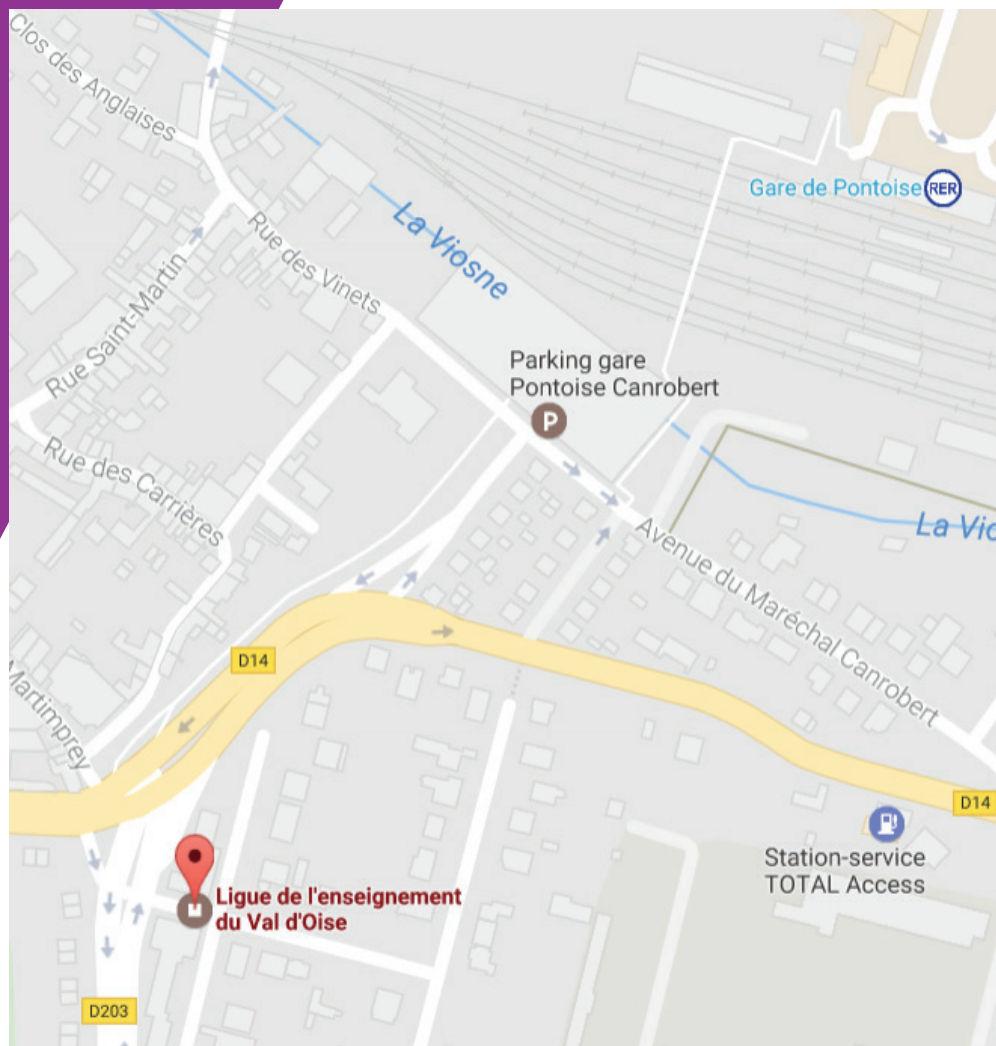
[Formulaire d'inscription à remplir](#)

[avant le 20 mars 2017](#)



PLAN D'ACCÈS

Ligue de l'enseignement
4, rue Berthelot
95300 PONTOISE



POUR SE RENDRE A LA MGEN

➔ Gare de Pontoise : lignes J et H